



**Syndicat National Alliance
des Personnels Administratifs Techniques
Scientifiques et Infirmiers**
Tél : 01.55.34.33.20 - Fax : 01.44.82.07.97
Email : snapatsi@cegetel.net
site internet : <http://snapatsi75.free.fr>

BULLETIN N°51 - JANVIER 2006

NEGOCIATIONS SALARIALES : LA BEREZINA

L'UNSA, la CFDT et la CFTC viennent de signer un accord avec le Ministre de la Fonction Publique sur l'amélioration des carrières dans la Fonction Publique.

Ce projet qui nous lie jusqu'en 2008, est catastrophique pour l'évolution de nos carrières.

Enfin, les organisations syndicales qui critiquaient haut et fort la CGC et Alliance-SNAPATSI ont réussi : **il n'y a plus qu'un seul grade de catégorie C.**

Les Agents et Adjoints sont fusionnés dans un seul corps à 4 grades. Comment va-t-on pouvoir motiver les adjoints administratifs qui ont passé le concours quand ils vont devoir abandonner les postes d'avancement aux agents administratifs plus anciens et bien mieux servis aujourd'hui ?

Comment va-t-on motiver la catégorie C quand les débouchés en catégorie B ne subissent qu'une toute petite amélioration ?

Comment pourra-t-on aligner des cadres B administratifs au même niveau que les officiers, alors que leur grille indiciaire est revalorisée de 4 points en début de carrière ? Ce n'est certainement pas une bonification indemnitaire, à peine plus que la prime au mérite, qui le permettra.

Le 29 mars 2005, en n'exigeant de ne traiter que les négociations salariales pour l'année 2005, l'UNSA, FO, CGT et FSU ont plombé les négociations 2006 et 2007, le Ministre de la Fonction Publique revoyant régulièrement ses copies à la baisse.

La CGC avait accepté la 1^{ère} proposition de 1,6% d'augmentation pour 2006, aujourd'hui l'UNSA, la CFDT et la CFTC ont bradé le salaire des fonctionnaires en acceptant : 0,5% au 1^{er} juillet 2006, 1 point d'indice au 1^{er} novembre 2006 et 0,5% au 1^{er} février 2007. Soit à terme une perte de 7% de pouvoir d'achat entre 2000 et 2007, ce qui représente + de 20 points d'indice en moyenne pour les catégories C et B.

**Merci aux signataires et surtout à l'UNSA
et ses syndicats Police Nationale (SNIPAT, OBJECTIFS)
pour ces avancées spectaculaires**

SOMMAIRE

-Réunion sur la nomenclature des postes du 20 Janvier 2006	2
-Article Techniciens/Congés Bonifiés/Dates de CAPN	3
-Audience DCCRS	4

EDITION SNAPATSI
6, rue Bachaumont 75002 PARIS
Directeur publication: MC. HARDY
Rédacteur en chef : N.MAKARSKI

REUNION NOMENCLATURES DES POSTES

20 JANVIER 2006

En présence des directions actives, la DAPN a réuni les organisations syndicales. Il s'agissait d'une première réunion plénière. L'objet était de faire le point sur l'état d'avancement des travaux. Le cadre est le protocole d'accord du 17 Juin 2004.

La déflation des corps de commissaires (effectifs de départ 2030 - effectifs à atteindre 1625), et officiers (15 000 à 9 000).

La DAPN a précisé que la déflation devait être strictement appliquée, le « bouclage » étant prévu en 2006.

Un point a été fait concernant les commissaires, les travaux feront l'objet d'une révision annuelle.

Concernant les Officiers, le nombre de postes à terme, est fixé à 9 108 postes dans la mesure où des postes ont été créés (PJ ,PAF).

La déflation concerne 700 à 800 postes par an.

Pour 2006, l'administration précise que les travaux concerneront :

- le croisement du positionnement des postes et des fonctionnaires,
- l'établissement de fiches de postes,
- le recensement des départs en retraite.

Le chef de bureau des Officiers indique qu'il existe un problème de niveaux de postes. Les transferts de postes ne concerneront que très peu d'Attachés de Police. La DAPN réfléchira à l'avenir, à des organigrammes et des positionnements.

La chef du bureau des personnels administratifs techniques et scientifiques de la DAPN a indiqué qu'une nouvelle maquette des nomenclatures des Attachés de Police est en cours d'élaboration en prenant en compte les organigrammes. Un travail en commun avec le bureau des Officiers sera effectué concernant l'étude de chaque poste.

Les travaux de nomenclature des secrétaires administratifs sont moins avancés. Des familles d'emploi ont été déterminées. Le BPATS demandera, très prochainement, les fiches de postes manquantes aux directions d'emploi.

Pour le personnel scientifique dont les missions sont moins bien connues, (selon l'administration) une collaboration étroite avec la DCPJ va s'instaurer, les fiches d'emploi sont en cours d'élaboration et en cours d'analyse.

Alliance SNAPATSI a précisé que les fiches de postes étaient indispensables afin de cibler précisément les fonctions des postes actuellement occupés par les Officiers. Dans certaines directions, Alliance SNAPATSI a regretté que des postes, portant le même intitulé, soient reversés pour certains à des personnels administratifs, techniques, scientifiques et pour d'autres aux gradés et gardiens de la Paix.

Alliance SNAPATSI a rappelé que le strict respect du protocole d'accord (signé par toutes les organisations syndicales le 17/06/2004) permettrait de dégager des postes aux PATS, et de repyramider les corps (en clair obtenir des avancements plus nombreux).

Enfin, après avoir entendu les déclarations des différentes directions présentes lors de cette réunion, Alliance SNAPATSI a réitéré sa volonté de voir augmenter de façon conséquente les recrutements des PATS.

En conclusion, la DAPN propose de réunir les bureaux de gestion, les directions et les organisations syndicales, puis d'organiser, de nouveau, une réunion plénière et enfin une commission de suivi (probablement fin du 1^{er} semestre 2006).

ANNEE 2006- ANNEE DU CHANGEMENT ?????

Page 3

En ce début d'année 2006, je vous adresse tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Je remercie les nombreux collègues qui se sont manifestés à cette occasion, nous souhaitant une victoire en 2006, aux élections professionnelles. Je les remercie très sincèrement de la confiance qu'ils nous accordent !

Nous connaissons depuis 2005 de nombreuses évolutions chez les scientifiques, le chemin à parcourir reste long encore, et jalonné d'étapes qu'il faudra franchir, une par une.

Nous avons eu l'occasion de vous montrer, à vous, mais aussi à l'administration, que nous répondions toujours présents aux discussions organisées avec la parité syndicale, apportant toujours notre concours à l'élaboration des textes, et montrant une volonté farouche à défendre les spécificités de nos métiers.

Mieux encore, avec la création de la structure scientifique au sein d'ALLIANCE-SNAPATSI, nous avons prouvé la capacité d'intégration des scientifiques dans la famille Police, les mentalités changent, elles évoluent dans le bon sens.

Mais il est de notre devoir à tous de veiller à ce que les corps des scientifiques ne soient pas discrédités par l'action de certaines organisations syndicales !!!!

Le SNIPAT, (Syndicat national Indépendant des Personnels Administratifs et Techniques de la Police Nationale)(**où est le S de scientifiques ???**), semble soudainement, en 2006, année électorale, s'intéresser aux scientifiques. Membre de l'UNSA (qui a réfuté en bloc tous les textes concernant les scientifiques au dernier CTPC), cette organisation se dit vouloir s'occuper des personnels scientifiques , « notamment des ASPTS issus des corps administratifs ») !!!

Nous avons déjà un syndicat où la filière laboratoire prédominait, nous avons maintenant une autre organisation dont les préoccupations sont celles des administratifs devenus ASPTS !!!

Formulons les vœux qu'en 2006, les recrutements de scientifiques soient plus conséquents, que la spécificité de certaines filières soit complètement reconnue, qu'on entame des discussions sur la mise en place du grade d'ingénieur en Identité Judiciaire, voire même qu'on mette en place dès 2006 ce grade !!!

Formulons enfin, le vœu que 2006 puisse être l'année du changement !!!

Merci encore pour votre confiance, nous sommes, et resterons toujours à **l'entière disposition de tous les personnels scientifiques de la Police Nationale** .

Marc ZIOLKOWSKI

MUTATIONS Administratifs

CAPN SA : 7 Mars 2006
CAPN Agent/Adjoint : début Avril (Hors DOM-TOM)
fin Mai (DOM-TOM)

AVANCEMENTS Administratifs

CAPN SA : Juin 2006
CAPN Agent/Adjoint :
1er quinzaine de JUIN 2006

SCIENTIFIQUES

ASPTS : CAPN 19 Mai 2006
Réduction ancienneté 2005, avancements (principalat), mutations, recrutements au choix (parmi les catégories C), titularisations

TECHNICIENS : CAPN 28 Février 2006
Réduction ancienneté
CAPN (date non fixée mutations)

INGENIEURS : CAPN 26/06/2006
Mutations, Titularisations, Avancements

CONGES BONIFIES

L'administration recense actuellement les demandes de congés bonifiés exprimées pour la période du 1er Novembre 2006 au 31 Mars 2007 par les personnels administratifs de la Police Nationale. Selon les SGAPS, les délais sont différents, l'ensemble des demandes étant attendu pour le 6 Mars 2006 à la direction de l'administration de la Police Nationale. Des imprimés sont à remplir et à renvoyer à votre SGAP d'appartenance.

TECHNIQUES

CAPN AST – OC mutations : 15 Mars 2006

CAPN avancements AST : 1er Juin 2006

CAPN avancements OC : date non fixée

AUDIENCE DCCRS

Le 17 janvier 2006, une délégation (Marie-Christine HARDY Secrétaire Générale, Nathalie MARKARSKI Secrétaire Générale Adjointe et Hugues THIBAULT Secrétaire National des Techniques) d'Alliance SNAPATSI, a été reçue par le directeur central adjoint des CRS et son chef du bureau des personnels.

Après avoir présenté l'organisation et la délégation, Marie-Christine HARDY a évoqué la déflation du corps des officiers et a interrogé le directeur sur les redéploiements de certains postes aux personnels administratifs. Le directeur répond que la déflation ne concerne que peu de cas en CRS (principalement à la direction centrale et en directions zonales).

Concernant les personnels techniques Hugues THIBAULT évoque les points suivants :

→ Gérant de mess et foyer bar

Hugues THIBAULT souligne le travail non négligeable en ce domaine, des ouvriers cuisiniers en terme de gestion et d'encadrement de personnels. Marie-Christine HARDY estime que ce travail n'est pas une mission opérationnelle et qu'elle pourrait être reversée aux Personnels Administratifs Techniques. Le Directeur en rendant hommage aux corps des Ouvriers Cuisiniers, précise qu'en ce domaine tout est possible.

→ Application de l'instruction relative à l'organisation du travail des personnels techniques en CRS.

Hugues THIBAULT évoque cette instruction qui est parfois mal interprétée par les chefs de service et qu'il serait intéressant d'en préciser quelques points.

Le directeur invite notre organisation à proposer des modifications qui seront étudiées au cas par cas.

→ Difficultés de fonctionnement de certains services.

Hugues THIBAULT souligne le fait que des personnels AST sont affectés dans des services annexes et pourtant comptent dans l'effectif « restauration ». Il précise que dans le cas présent, lors d'emploi de compagnies fractionnées, il est difficile de pallier à l'emploi sur la résidence et sur tous les sites de déplacement.

Le directeur demande des précisions quant aux compagnies concernées et souhaiterait que l'équilibre GPX/AST dans les services centraux cités serait rétabli. Ceci permettrait un recrutement plus juste de personnels techniques.

→ La masse d'habillement des personnels techniques.

Hugues THIBAULT dénonce que dans certaines compagnies les personnels ne sont pas suffisamment dotés de tenues professionnelles, d'autant plus que leur métier impose une hygiène vestimentaire irréprochable.

Le directeur demande des précisions sur les compagnies concernées et réitéré sa volonté de ne pas avoir à rencontrer ce type de problème, il renouvelle son soutien dans ces cas précis.

→ Hébergement

Hugues THIBAULT évoque les problèmes d'hébergement et notamment ceux du cantonnement de la CRS 42 (Nantes). Il précise que les personnels doivent être logés impeccablement.

Le directeur confirme que les conditions d'hébergement doivent être satisfaisantes et que si ce n'était pas le cas, notre organisation syndicale pouvait l'en informer, il prendrait alors les dispositions nécessaires pour y remédier.

Cette première audience qui s'est déroulée dans un climat détendu a permis de faire le point sur certains dossiers tant statutaires que personnels. La direction centrale nous a assurés que ses portes nous étaient grandes ouvertes et qu'elle serait toujours à l'écoute des personnels que nous représentons.